

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR-

Siège social : Square Avenue de Paris -1080 Tunis-

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances -STAR- publie ci-dessous ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2004 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 11 juin 2005. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes M. Moncef Boussanouga Zammouri .

BILAN AU 31 DECEMBRE 2004

(Montant en DT)

ACTIF	NOTES	BRUT AU 31/12/04	AMORT ET PROV	NET AU 31/12/04	NET AU 31/12/03	VARIATION
<u>ACTIFS INCORPORELS</u>						
	4.1.1					
Logiciels		189 545	153 057	36 488	47 664	-11 176
Droit au Bail		41 000	0	41 000	41 000	0
		230 545	153 057	77 488	88 664	-11 176
<u>ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION</u>						
	4.1.2					
Matériels et Mobiliers, Agencements & Installations		8 308 856	5 236 754	3 072 102	3 317 787	-245 685
		8 308 856	5 236 754	3 072 102	3 317 787	-245 685
<u>PLACEMENTS</u>						
Terrains et Constructions	4.1.3	20 294 066	893 559	19 400 507	18 923 906	476 601
Placements dans les entreprises avec lien de participation	4.1.4	54 824 187	6 906 812	47 917 375	48 805 680	-888 305
Actions et autres titres à revenu variable	4.1.5	18 862 433	7 119 749	11 742 684	12 962 038	-1 219 354
Obligations et autres titres à revenu fixe	4.1.6	40 490 502	790 502	39 700 000	51 407 281	-11 707 281
Prêts	4.1.7	3 160 771	76 813	3 083 958	3 020 340	63 618
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	4.1.8	119 926 101		119 926 101	98 493 342	21 432 759
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	4.1.9	3 845 872		3 845 872	3 698 469	147 403
		261 403 932	15 787 435	245 616 497	237 311 056	8 305 441
<u>PART DES REASSURANCEURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES</u>						
Prov.pour primes non acquises	4.1.10	14 757 314		14 757 314	12 904 789	1 852 525
Prov.pour Sinistres à Payer non Vie	4.1.11	29 540 273		29 540 273	28 337 531	1 202 742
		44 297 587	0	44 297 587	41 242 320	3 055 267
<u>CREANCES</u>						
Primes acquises et non émises	4.1.12	12 916 780		12 916 780	13 706 069	-789 289
Créances nées d'opérations d'assurance directe	4.1.12	85 043 220	37 269 412	47 773 808	55 844 842	-8 071 034
Créances nées d'opérations de réassurance	4.1.13	10 743 278	2 929 010	7 814 268	7 022 691	791 577
Autres créances	4.1.14	11 351 088	213 899	11 137 189	8 621 996	2 515 193
		120 054 366	40 412 321	79 642 045	85 195 598	-5 553 553
<u>AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS</u>						
Avoirs en Banque,CCP et caisse	4.1.15	2 187 638		2 187 638	2 319 154	-131 516
Frais d'acquisition reportés	4.1.16	1 588 929		1 588 929	1 802 737	-213 808
Comptes de régularisation Actif	4.1.17	6 753 272		6 753 272	6 278 893	474 379
Ecart de conversion	4.1.18	192 336		192 336	170 557	21 779
		10 722 175		10 722 175	10 571 341	150 834
TOTAL GENERAL		445 017 461	61 589 567	383 427 894	377 726 766	5 701 128

STAR-(Suite)

BILAN AU 31 DECEMBRE 2004

(Montant en DT)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	NOTES	MONTANT	MONTANT	VARIATION
		2004	2003	
CAPITAUX PROPRES				
Capital Social		15 000 000	15 000 000	0
dont incorp. Réserves à titre de 3.500.000,000				
Reserves et primes liés au capital		9 505 953	9 505 953	0
Autres capitaux propres		1 041 879	1 926 258	-884 379
Résultat reporté		-13 078 952	66 907	-13 145 859
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		12 468 880	26 499 118	-14 030 238
Résultat de l'exercice		-4 140 893	-14 030 238	9 889 345
Total capitaux propres avant affectation	4.2.1	8 327 987	12 468 880	-4 140 893
PASSIF				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4.2.2	211 102	191 102	20 000
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES				
Prov.pour primes non acquises		42 499 823	44 288 150	-1 788 327
Prov.Mathématiques Vie		4 210 134	3 720 442	489 692
Prov.pour Sinistres à Payer Vie		2 644 817	2 323 830	320 987
Prov.pour Sinistres à Payer non Vie		233 536 139	225 652 269	7 883 870
Prov.Mathématiques des Rentes		22 335 594	23 915 909	-1 580 315
Prov.p/ Part.des Ass.aux Bénéfices Vie		516 744	227 899	288 845
Prov.p/ Part.des Ass.aux Bénéfices non Vie		1 621 597	1 084 310	537 287
Prov pour Egalisation		5 172	5 172	0
Prov pour Egalisation décés		51 000	80 000	-29 000
Prov pour risques en cours		5 014 322	5 709 177	-694 855
	4.2.3	312 435 342	307 007 158	5 428 184
DETTES POUR DEPOT EN ESPECES RECUS	4.2.4	16 721 848	13 751 718	2 970 130
DES CESSIONNAIRES				
AUTRES DETTES				
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4.2.5	12 827 290	13 152 824	-325 534
Dettes nées d'opérations de réassurance	4.2.6	16 622 352	17 041 255	-418 903
Autres dettes	4.2.7	8 384 983	7 158 789	1 226 194
		37 834 625	37 352 868	481 757
AUTRES PASSIFS				
Banque,CCP et caisse	4.2.8	6 722 800	5 875 729	847 071
Comptes de régularisation Passif	4.2.9	899 694	892 279	7 415
Ecart de conversion	4.2.10	274 497	187 032	87 465
		7 896 992	6 955 040	941 952
TOTAL GENERAL		383 427 894	377 726 766	5 701 128

STAR-(Suite)

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE NON VIE AU 31/12/2004

(Montant en DT)

LIBELLES	OPERATIONS BRUTES 2004	CESSION RETROCESSION	OPERATIONS NETTES 2004	OPERATIONS NETTES 2003	VARIATION
Primes acquises	184 355 348	-37 112 112	147 243 236	143 600 115	3 643 121
Primes émises et acceptés	182 567 021	-38 964 636	143 602 385	143 469 935	132 450
Variation de la provision primes non acquises	1 788 327	1 852 524	3 640 851	130 180	3 510 671
Produits de placements alloués , transférés de l'état de resultat	9 511 102		9 511 102	9 034 403	476 699
Autres Produits techniques	2 707 826		2 707 826	2 680 794	27 032
Charges de sinistres	-154 375 430	9 363 759	-145 011 671	-145 504 013	492 342
Montants payés	-146 491 561	8 161 017	-138 330 544	-129 573 344	-8 757 200
Variation de la provision pour sinistres	-7 883 869	1 202 742	-6 681 127	-15 930 669	9 249 542
Variation des autres provisions techniques	2 275 169		2 275 169	1 388 431	886 738
Participations aux bénéfiques et ristournes	-688 379	337 148	-351 231	-242 778	-108 453
Frais d'exploitation	-20 170 603	5 940 844	-14 229 759	-18 454 020	4 224 261
Frais d'acquisition	-7 212 197		-7 212 197	-7 483 672	271 475
Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-213 808		-213 808	82 781	-296 589
Frais d'administration	-12 744 598		-12 744 598	-16 662 452	3 917 854
Commissions reçues des réassureurs		5 940 844	5 940 844	5 609 323	331 521
Autres charges techniques	-7 809 300		-7 809 300	-7 639 238	-170 062
Variation de la provision pour égalisation	29 000		29 000	-25 000	54 000
RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	15 834 733	-21 470 361	-5 635 628	-15 161 306	9 525 678

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE VIE AU 31/12/2004

(Montant en DT)

LIBELLES	NS BRUTES 2004	RETROCESSION	OPERATIONS NETTES 2004	OPERATIONS NETTES 2003	VARIATION
Primes	3 050 497	-34 940	3 015 557	2 229 912	785 645
Primes émises	3 050 497	-34 940	3 015 557	2 229 912	785 645
Produits de placements	528 537		528 537	428 575	99 962
Revenus des placements	291 784		291 784	233 161	58 623
Reprises de correction de valeur sur placements	198 685		198 685	164 864	33 821
Profits provenant de la réalisation des placements	38 068		38 068	30 550	7 518
Autres Produits techniques	93		93	168	-75
Charges de sinistres	-1 111 048		-1 111 048	-870 553	-240 495
Montants payés	-790 061		-790 061	-890 239	100 178
Variation de la provision pour sinistres	-320 987		-320 987	19 686	-340 673
Variation des autres provisions techniques	-489 692		-489 692	-535 630	45 938
Provision mathématique vie	-489 692		-489 692	-535 630	45 938

STAR-(Suite)

Participations aux bénéfices et ristournes	-436 348		-436 348	7 957	-444 305
Frais d'exploitation	-378 649		-378 649	-455 706	77 057
Frais d'acquisition	-184 825		-184 825	-187 063	2 238
Variation du montant des frais d'acquisition reportés					
Frais d'administration	-193 824		-193 824	-268 643	74 819
Commissions reçues des réassureurs					0
Autres charges techniques	-133 246		-133 246	-129 202	-4 044
Charges de placements	-298 706		-298 706	-240 153	-58 553
Charges de gestion des placements	-21 106		-21 106	-18 067	-3 039
Correction de valeur sur placements	-252 273		-252 273	-194 318	-57 955
Pertes provenant de la réalisation des placements	-25 327		-25 327	-27 768	2 441
RESULTAT TECHNIQUE VIE	731 438	-34 940	696 498	435 368	261 130

ETAT DE RESULTAT AU 31/12/2004

(Montant en DT)

LIBELLES	2004	2003	VARIATION
Resultat technique non vie	-5 635 628	-15 161 306	9 525 678
Resultat technique vie	696 498	435 368	261 130
Produits de placements	22 766 480	22 359 809	406 671
Revenus des placements	12 568 435	12 164 592	403 843
Reprises de corrections de valeur sur placements	8 558 275	8 601 336	-43 061
Profits provenant de la réalisation des placements	1 639 770	1 593 881	45 889
Charges de placements	-12 866 630	-12 529 344	-337 286
Charges de gestion des placements	-909 125	-942 594	33 469
Correction de valeur sur placements	-10 866 546	-10 138 033	-728 513
Pertes provenant de la réalisation des placements	-1 090 959	-1 448 717	357 758
Produits de placements alloués , transférés à l'état de résultat technique non vie	-9 511 102	-9 034 403	-476 699
Autres produits non techniques	431 488	365 642	65 846
Autres charges non techniques	-20 000	-464 004	444 004
Resultat provenant des activités ordinaires	-4 138 894	-14 028 238	9 889 344
Impôt sur le résultat	-2 000	-2 000	0
Resultat provenant des activités ordinaires après impôts	-4 140 894	-14 030 238	9 889 344
Resultat net de l'exercice	-4 140 894	-14 030 238	9 889 344
Effets des modifications comptables (nets d'impôt)			
Resultat net de l'exercice après modifications comptables	-4 140 894	-14 030 238	9 889 344

STAR-(Suite)

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

(Montant en DT)

	2004	2003
Engagements Recus		
Cautions reçues	1 500 491	1 506 201
Cautions Agents Généraux	419 574	387 574
Engagements donnés		
Cautions données	517 209	373 461
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	766 200	1 022 700

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Montant en DT)

	AU 31/12/2004	AU 31/12/2003	VARIATION
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçus des assurés	213 097 069	191 472 641	21 624 428
Sommes versées pour paiement des sinistres	-136 185 288	-127 784 478	-8 400 810
Encaissements des primes reçues (acceptation)	2 369 515	746 998	1 622 517
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptation)	-3 284 095	-128 252	-3 155 843
Commissions versées sur les acceptations	-413 946	-203 433	-210 513
Décaissements des primes pour les cessions	-33 840 728	-33 801 776	-38 953
Encaissements des sinistres pour les cessions	5 150 564	7 696 772	-2 546 208
Commissions reçues sur les acceptations	4 010 270	5 426 704	-1 416 434
Commissions versées aux intermédiaires	-9 994 317	-10 060 806	66 489
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-12 106 483	-14 297 300	2 190 817
Variation des dépôts auprès des cédantes	1 310 729	154 421	1 156 308
Variation des espèces reçues des cessionnaires	294 073	2 620 344	-2 326 271
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-37 421 402	-22 040 488	-15 380 914
Encaissements liés à la cession de placements financiers	14 662 404	12 542 344	2 120 060
Taxes et impôts versés au Trésor	-22 845 075	-23 562 995	717 920
Produits financiers reçus	16 159 032	14 821 080	1 337 952
Autres mouvements	-1 389 935	-1 986 746	596 812
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-427 613	1 615 030	-2 042 643
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	-460 843	-526 849	66 006
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles	0	0	0
Décaissement provenant de l'acquisition de terrains et constructions	-306 330	-1 583 308	1 276 977
Encaissement provenant de la cession de terrains et constructions	0	0	0
Décaissement provenant de l'acquisition de placements auprès d'entrepr ou avec lien de participation	0	-660 988	660 988
Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entrepr ou avec lien de participation	216 200	0	216 200
Flux de trésorerie provenant des activités d'investisse	-550 973	-2 771 144	2 220 171
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	0	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financem	0	0	0
VARIATION DE TRESORERIE	-978 586	-1 156 114	177 528
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE	-3 556 575	-2 400 461	-1 156 114
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	-4 535 161	-3 556 575	-978 586

STAR-(Suite)

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS**1- PRESENTATION DE LA STAR :**

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR » est une société anonyme à participation publique cotée en bourse, au capital de 15.000.000 DT composé de 1.500.000 actions de 10 DT chacune.

La société a pour objet l'assurance et la réassurance de tous les risques pouvant entraîner tous dommages, tant corporels que matériels ou immatériels ainsi que tous les risques de responsabilité civile, professionnelle ou autre. La société a pour but d'exercer l'industrie de l'assurance dans toutes les branches et faire toutes sortes d'opérations de garantie et d'indemnité.

La société distribue ses produits et services à travers son siège – square Avenue de Paris Tunis- et ses 133 agences, 21 courtiers, 12 succursales et 2 bureaux de souscription réparties sur tout le territoire Tunisien.

2- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

L'exercice 2004 a été marqué par :

- Une amélioration du résultat de l'exercice de 70,5 % en comparaison à 2003.
- Le mise en application du plan de restructuration.
- Une augmentation du chiffre d'affaires de 3,1 % marquée par un accroissement de la production des branches ARDS (+35,5 %) et transport (+13,2 %) et une diminution des primes de la branche automobile (- 2,6 %).
- La diminution de la part de la branche automobile dans le chiffre d'affaires en passant de 46% en 2003 à 44,20 % en 2004 avec une amélioration des garanties facultatives.
- L'augmentation de la part dans le chiffre d'affaires des branches d'équilibre : incendie -ARDS- Transport qui passe de 20 % en 2003 à 23 % en 2004.
- L'accroissement des règlements sinistres de 9,1 % par rapport à 2003.
- Un effort soutenu de recouvrement des primes avec l'assainissement des arriérés et le recouvrement des primes de l'exercice 2004.
- Une dotation importante de provision pour dépréciation des créances de 4,897 MDT contre une reprise de 1,279 MDT.

3- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :**3.1- Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes :**

Les états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2004, ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 et notamment par les normes comptables sectorielles (NC 26, 27, 28, 29, 30 et 31) relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ ou de réassurance arrêté du ministre de finances du 26 juin 2000).

3.2- Les placements immobiliers :

Les terrains et les constructions figurent au bilan pour leur valeur réévaluée en 2001, les constructions font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de vie restante. Les parts de sociétés à objet foncier non cotées sont évaluées à leur coût d'acquisition.

A la date de l'arrêt des états financiers, il est procédé à l'évaluation des terrains et des constructions à leur valeur comptable nette et des parts dans les sociétés à objet foncier à leur valeur mathématique. Les moins values par rapport à la valeur comptable des parts dans les sociétés à objet foncier font l'objet d'une provision pour dépréciation.

3.3- Autres placements :

Les titres cotés et les titres non cotés sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition à l'exception des titres réévalués.

Une provision pour dépréciation est constatée pour les actions cotées dans le cas où la valeur comptable est supérieure au cours moyen du mois de décembre, pour les actions non cotées lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur mathématique de chaque titre.

Les emprunts obligataires, privés et les bons de trésor négociables (titres à revenus fixes) sont comptabilisés à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

Les emprunts obligataires dont le recouvrement est incertain font l'objet de provision.

3.4- Autres actifs :

Les immobilisations sont inscrites à l'actif à leurs coûts historiques à l'exception des constructions et certains terrains qui ont fait l'objet d'une réévaluation libre avec effet à partir du 31/12/2001.

Les immobilisations sont amorties linéairement compte tenu des taux pratiqués ci après :

▪ Logiciels	33%
▪ Matériels de transport	20%
▪ Matériel et mobilier de bureau	10%
▪ Matériel informatique	15%
▪ Agencement Aménagement	10%

Quant aux constructions réévaluées, elles sont amorties à partir de 2002 à raison de 2,5%.

Sur le plan réglementaire la gestion des actifs admis en représentation des provisions techniques n'est pas organisée selon le principe du cantonnement tel que prévu par l'article 30 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27/02/2001.

3.5- Provisions sur créances agences, succursales et courtiers :

STAR-(Suite)

La méthode adoptée pour le calcul de ces provisions se réfère à l'ancienneté des créances et aux écarts dégagés sur inventaire.

◆ *Provision sur créances anciennes :*

Les valeurs résultant de l'inventaire physique déduction faite de 15% sont affectées des coefficients suivants :

▪ 2001 et antérieurs	100%
▪ 2002	50%
▪ 2003	20%

◆ *Provision sur écarts d'inventaire :*

Les écarts négatifs entre inventaire et soldes comptables corrigés sont, après déduction de 15%, provisionnés à 100%.

◆ *Provision sur points de vente suspendus ou révoqués :*

Le solde comptable, arrêté au 31/12/2004, des points de vente suspendus ou révoqués fait l'objet d'une provision globale, déduction faite des encaissements intervenus postérieurement à la date du 31/12/2004.

3.6- Provisions sur créances contentieuses :

La provision des créances contentieuses sur les assurés est calculée au 31/12/2004 sur la base de la règle suivante :

▪ 2002 et antérieurs	100%
▪ 2003	50%
▪ 2004	0%

3.7- Provisions sur créances douteuses :

La provision sur créances douteuses est déterminée au cas par cas compte tenu des garanties détenues par la société.

3.8- Provisions sur autres débiteurs divers :

- La provision sur «BAT» est calculée à raison de 20% du solde comptable à fin 2004, déduction faite des encaissements enregistrés au cours des mois suivant clôture de l'exercice et se rapportant aux créances au titre des années 2004 et antérieures.
- La provision sur créances «IDA» et «FTUSA» résulte de la différence entre les soldes comptables et les soldes extra-comptables.

3.9- Primes acquises et non émises :

Le montant des primes acquises et non émises comptabilisé au titre de l'exercice 2004 correspond au total des :

- Emissions comptant réalisées durant les mois de janvier et février et mars 2005 et relatives aux exercices antérieurs (affaires directes, quote-part en coassurance et acceptations)
- Emissions comptant des mois d'avril 2004.

Pour la branche groupe, il a été retenu le montant des PANE communiqué par la direction groupe.

En 2003, Le montant des primes acquises et non émises comptabilisé au titre de l'exercice équivaut au total des émissions comptant réalisées durant les quatre premiers mois de l'année suivante et relatives aux exercices antérieurs (affaires directes, quote-part en coassurance et acceptations).

3.10- Primes à annuler :

Les primes à annuler au titre de 2004, sont évaluées par référence à une méthode statistique conformément à la NC 28.

3.11- Fonds social :

Le fonds social est alimenté par une dotation annuelle sur les bénéfices de l'exercice. Les intérêts sur les prêts accordés au personnel ne sont pas considérés comme ressources du fonds social. Ils sont enregistrés parmi les produits. Les dépenses à caractère social, autres que les prêts financés par le fonds social, sont constatées dans les charges de l'exercice.

3.12- Estimation des comptes des cédantes non parvenus à la date de clôture :

La comptabilisation des acceptations est réalisée dans l'exercice sans décalage. En effet, les comptes non parvenus des affaires acceptées ont été estimés et comptabilisés.

3.13- Evaluation des provisions pour sinistres à payer :

Les sinistres à payer sont évalués dossier par dossier et donnent lieu à une mise à jour permanente. Cette méthode est utilisée pour le calcul de la provision pour sinistres à payer des branches groupe, vie, IARD, transport, aviation et automobile.

La provision pour sinistres à payer des diverses branches tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR) conformément à l'article 21 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27/02/2001.

La provision pour sinistres à payer à la charge des réassureurs est calculée par application des traités de réassurance.

La provision pour sinistre à payer relative aux acceptations est calculée à partir des comptes envoyés par les cédantes.

STAR-(Suite)**3.14- Evaluation des Provisions pour primes non acquises :**

Cette provision est calculée par application de la méthode de prorata temporis tel que prévu par l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001. Elle consiste à provisionner la part de la prime afférente à la période de garantie comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de la prime.

Pour les contrats dont la période de garantie excède une année (exemple : RC décennale), la fraction de la prime allouée aux exercices suivants n'est affectée en provision pour primes non acquises qu'à la clôture de l'année d'émission seulement, par conséquent aucune provision sur la prime n'est constituée au titre de chacun des exercices suivants jusqu'à la date d'échéance.

En réassurance conventionnelle, la provision pour primes non acquises à la charge des réassureurs est calculée selon les méthodes stipulées dans les traités de réassurance. (Méthodes : 1/8, prorata temporis, 36%.....).

En réassurance facultative, la provision est établie selon la méthode de 36 % (toutes branches confondues) sauf pour la branche aviation (méthode du prorata temporis) et les branches transport facultés et corps maritime (méthode de 15%).

La provision pour primes non acquises relative aux acceptations est calculée à partir des comptes envoyés par les cédantes.

3.15- Evaluation des provisions mathématique vie :

Les provisions mathématiques correspondent à la date d'inventaire à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Les provisions mathématiques vie relatives aux affaires individuelles sont évaluées par application des notes techniques visées par le Ministère des Finances. Elles sont calculées en fonction de la table de mortalité, des taux d'intérêts et des chargements retenus pour l'établissement des tarifs.

Les provisions relatives aux affaires collectives sont évaluées pour un montant correspondant à la moitié des primes dégagées par ces affaires.

Les provisions relatives aux affaires facultatives individuelles sont évaluées pour un montant correspondant aux primes dégagées par ces affaires.

3.16- Evaluation des Provisions mathématiques rente :

Les provisions mathématiques rente sont évaluées compte tenu de l'âge de la victime, du point de millime rente et de la rente annuelle décidée par le tribunal. A la clôture de chaque exercice, il est procédé à l'ajustement de la provision dossier par dossier.

3.17- Evaluation des tardifs (IBNR) :

La provision au titre des IBNR est constituée en fonction de l'historique des déclarations tardives pour les branches : Auto, Vie, Transport.

Dans le cas particulier de l'assurance automobile (sinistres corporels), la STAR adopte une méthode statistique qui tient compte de l'expérience des cinq dernières années (nombre et coût moyens des sinistres déclarés après la clôture du bilan).

La provision au titre des IBNR en acceptation correspond au cumul des dotations annuelles comptabilisées depuis l'année 1996 pour un montant constant estimé à 250.000 DT.

3.18- Les revenus :

Les revenus de la STAR sont constitués par les produits provenant des activités techniques et financières qui s'inscrivent dans le cadre de son exploitation centrale et permanente.

Les primes souscrites par les assurés sont constatés en revenu à la date de signature du contrat et font l'objet d'une régularisation en fin d'exercice pour la partie non courue.

3.19- Les charges par destination:

Les charges de fonctionnement sont considérées comme des charges techniques qui contribuent à la formation du résultat technique. Ces charges comptabilisées initialement dans les comptes de la classe 9 sont réparties suivant les destinations suivantes:

- Frais de règlement de sinistres
- Frais d'acquisition
- frais d'administration
- Frais de gestion des placements
- Autres charges techniques.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux diverses destinations sont les suivantes :

- Imputation directe sans application de clés pour les charges directement affectables
 - Imputation indirecte des autres frais à partir de clés de répartition qui reposent sur la notion de poste de travail.
- Ces clés sont essentiellement : l'effectif – la masse salariale – la superficie occupée.

3.20- Affectation des produits nets des placements :

Les produits nets de placements incluent les charges et produits des placements, les frais généraux affectés aux placements, les profits et pertes de change, les dotations aux amortissements des immeubles de placement, les provisions pour dépréciation des titres et leurs reprises, les plus ou moins values de cession des titres.

Ils sont répartis entre les états techniques non-vie et vie et l'état de résultat au prorata des provisions techniques et des capitaux propres.

L'affectation de ces produits nets non-vie à chaque catégorie est effectuée au prorata des provisions techniques moyennes ((provisions techniques à l'ouverture + provisions techniques à la clôture) /2).

3.21- L'état de flux de trésorerie :**Encaissement des primes reçues des assurés**

Les encaissements des primes reçues des assurés sont présentés nets de ristournes et du quote-part des co-assureurs.

Soldes des opérations avec intermédiaires :

Cette rubrique retient tous les mouvements avec les intermédiaires autres que les encaissements des primes, règlements des sinistres et commissions.

Décaissements ou encaissements liés aux opérations d'acquisition ou de cessions de placements financiers :

Ces rubriques enregistrent les flux de trésorerie compensés des opérations de souscription et de cession des bons de trésor, des bons de trésor assimilables et des placements en devises.

STAR-(Suite)

4-NOTES SUR LE BILAN :

4.1- Mouvements sur les éléments de l'actif :

4.1.1- Actifs incorporels :

Le solde brut de ce poste est de 230.545 DT à la fin de l'exercice 2004 contre 218.193 DT à la fin de l'exercice 2003, soit une augmentation de 12.352 DT.

	2004	2003	Variation
▪ Droit au bail	41.000	41.000	0
▪ Logiciel	189.545	177.193	12.352
TOTAL	230.545	218.193	12.352

Le total des amortissements des logiciels au 31/12/2004 est de 153.057 DT contre 129.529 DT à la clôture de l'exercice précédent.

4.1.2- Actifs corporels d'exploitation :

Le solde brut de cette rubrique au 31/12/2004 s'élève à 8.308.856 DT contre 8.209.863 DT en 2003, soit une augmentation de 98.993 DT.

	2004	2003	Variation
▪ Matériel de transport	361.068	361.068	0
▪ Matériel et mobilier de bureau	1.598.471	1.506.801	91.670
▪ Matériel informatique	2.365.114	2.090.545	274.569
▪ Agencement Aménagement	3.984.203	3.926.174	58.029
▪ Rachat Portefeuille	0	325.275	-325.275
TOTAL	8.308.856	8.209.863	98.993

Le total des amortissements des actifs corporels d'exploitation au 31/12/2004 est de 5.236.754 DT contre 4.892.076 DT à la clôture de l'exercice précédent.

4.1.3- Placements immobiliers :

Le solde brut de ce poste s'élève à 20.294.066 DT au 31/12/2004 contre 19.449.428 DT au 31/12/2003 soit une augmentation de 844.638 DT.

	2004	2003	Variation
▪ Terrains et immeubles	19.876.616	16.616.104	3.260.512
▪ Immobilisations en cours	299.150	2.715.024	-2.415.874
▪ Parts dans les sociétés à objet foncier	118.300	118.300	0
TOTAL	20.294.066	19.449.428	844.638

L'augmentation de l'exercice correspond à l'achèvement des travaux de construction de l'immeuble administratif sis à rue « GARIBALDI ».

4.1.4- Placements dans les entreprises avec lien de participation :

Cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés dans lesquelles la STAR exerce une influence notable sans en avoir le contrôle. Le détail de cette rubrique se présente ainsi :

	2004	2003	Variation
▪ Actions cotées	41.665.327	41.665.327	0
▪ Actions non cotées	13.158.860	13.449.360	-290.500
▪ Provisions	- 6.906.812	- 6.309.007	-597.805
TOTAL	47.917.375	48.805.680	-888.305

Les dotations aux provisions de l'exercice 2004 s'élèvent à 3.963.539 DT contre une reprise de 3.365.734 DT.

4.1.5- Actions et autres titres à revenus variables :

Cette rubrique englobe les parts sociales et actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles la STAR n'exerce ni un contrôle ni une influence notable. Le détail de cette rubrique se présente ainsi :

	2004	2003	Variation
▪ Actions cotées	15.291.328	15.291.299	29
▪ Actions OPCV	500.035	550.010	-49.975
▪ Actions non cotées	2.679.695	2.710.109	-30.414
▪ Actions étrangères	391.375	391.375	0
▪ Provisions	- 7.119.749	- 5.980.755	-1.138.994
TOTAL	11.742.684	12.962.038	-1.219.354

Les dotations aux provisions de 2004 s'élèvent à 6.530.044 DT contre une reprise de 5.391.050 DT.

STAR-(Suite)

4.1.6 - Obligations et autres titres à revenus fixes :

Cette rubrique englobe les emprunts obligataires, les emprunts indivis et emprunts privés. Les soldes au 31/12/2004 et 31/12/2003 se détaillent ainsi :

	2004	2003	Variation
▪ Emprunts obligataires	29.160.502	33.607.782	-4.447.280
▪ Emprunts privés	11.040.000	17.800.000	-6.760.000
▪ Emprunts indivis	290.000	290.000	0
Valeur brute	40.490.502	51.697.782	-11.207.280
▪ Provisions pour dépréciation	790.502	290.501	500.001
Valeur nette	39.700.000	51.407.281	-11.707.281

La variation des provisions s'explique par la constitution en 2004 de provisions sur les emprunts obligataires BATAM pour 500.000 DT.

4.1.7- Prêts :

Cette rubrique englobe les prêts au personnel et les prêts sur police vie. Le solde brut de cette rubrique s'élève au 31/12/2004 à 3.160.771 DT contre 3.097.153 DT au 31/12/2003 soit une diminution de 115.859 DT.

	2004	2003	Variation
▪ Prêt personnel	3.116.441	3.055.774	60.667
▪ Prêt sur police vie	44.330	41.379	2.951
TOTAL	3.160.771	3.097.153	63.618

Les intérêts relatifs aux prêts accordés avant 1993 sont portés d'avance à l'actif aux comptes de prêts par le crédit du compte « Régularisation Passif : Intérêts perçus ou comptabilisés d'avance » ; ces intérêts s'élèvent au 31/12/2004 à 46.849 DT contre 60.040 DT au 31-12-2003.

Les prêts au personnel se détaillent au 31/12/2004 comme suit : (en dinars)

▪ Prêts fonciers	1.957.276
▪ Prêts aménagements	975.302
▪ Prêts autos	8.902
▪ Prêts installations et mariages	29.762
▪ Prêts exceptionnels	31.545
▪ Prêts frais divers	113.654
TOTAL	3.116.441

4.1.8- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers :

Le solde brut de cette rubrique s'élève au 31/12/2004 à 119.926.101 DT contre 98.493.342 DT à la clôture de l'exercice précédent soit une augmentation de 21.432.759 DT. Ce solde se détaille comme suit :

	2004	2003	Variation
▪ Dépôt auprès de la TGT	2.758.060	4.364.954	-1.606.894
▪ Placements en devises	20.243.041	17.927.737	2.315.304
▪ Placements bons de trésor	62.925.000	63.781.020	-856.020
▪ Placements en BTA	34.000.000	12.418.650	21.581.350
▪ Autres dépôts	0	981	-981
TOTAL	119.926.101	98.493.342	21.432.759

4.1.9- Créances pour espèces déposées chez les entreprises cédantes :

Cette rubrique contient les dépôts prélevés par les compagnies cédantes sur les affaires acceptées par la STAR.

Le solde de cette rubrique s'élève à 3.845.872 DT au 31-12-2004 contre 3.698.469 DT au 31-12-2003 soit une augmentation de 147.403 DT. Il se détaille par branche comme suit :

Branches	Dépôts constitués en garantie PPNA		Dépôts constitués en garantie SAP	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
▪ Incendie	274.727		166.636	
▪ Transport		188.676	58.932	
▪ Aviation	256.580		591.854	
▪ ARDS	612.578		2.999.214	
▪ Vol	649			3.312
▪ Grêle et Mortal	30.737			16
▪ Autos		140.358		582.995
▪ Groupe	1.133		6.937	
▪ Vie	77.373			47.829
▪ Acc de Travail	13.412			281.704
	1.267.189	329.034	3.823.573	915.856
	938.155		2.907.717	

STAR-(Suite)

Les soldes créditeurs présentés dans le tableau ci-dessus n'ont pas lieu d'être, par conséquent ces montants doivent être justifiés et apurés.

4.1.10- Provisions pour primes non acquises (PPNA) à la charge des réassureurs :

Cette rubrique présente la part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans la provision pour primes non acquises.

Cette provision doit correspondre au dépôt de primes qui est le montant prélevé au compte courant du réassureur en garantie des engagements pris par ce dernier envers la STAR.

Le solde de cette rubrique s'élève à 14.757.314 DT au 31-12-2004 contre 12.904.789 DT au 31-12-2003 soit une augmentation de 1.852.525 DT qui se détaille comme suit :

	2004	2003	Variation
▪ PPNA à la charge des cessionnaires	14.736.369	12.876.557	1.859.812
▪ PPNA à la charge des rétrocessionnaires	20.945	28.232	-7.287
TOTAL	14.757.314	12.904.789	1.852.525

Le rapprochement du solde comptable des provisions pour primes non acquises à la charge des rétrocessionnaires à leur solde extra-comptable (direction de réassurance) permet de dégager un écart non justifié de 8.258 DT.

4.1.11- Provisions pour sinistres à payer non vie (PSAP) à la charge des réassureurs :

Cette rubrique présente la part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans la provision pour sinistres à payer. Cette provision doit correspondre au dépôt de sinistre.

Le solde de cette rubrique s'élève à 29.540.273 DT au 31-12-2004 contre 28.337.531 DT au 31-12-2003, soit une augmentation de 1.202.742 DT qui se détaille comme suit :

	2004	2003	Variation
▪ SAP à la charge des cessionnaires	29.302.103	28.111.127	1.190.976
▪ SAP à la charge des rétrocessionnaires	238.170	226.404	11.766
TOTAL	29.540.273	28.337.531	1.202.742

Le rapprochement du solde comptable des provisions pour sinistres à payer à la charge des rétrocessionnaires à leur solde extra-comptable (direction de réassurance) permet de dégager un écart non justifié de réassurance de 64.357 DT.

4.1.12- Créances nées d'opérations d'assurance directe :

Primes acquises et non émises :

La valeur des primes acquises et non émises (PANE) au 31/12/2004 est de 12.916.780 DT contre 13.706.069 DT à la clôture de l'exercice 2003, soit une diminution de 789.289 DT

La valeur arrêtée au 31/12/2004 correspond aux émissions comptant des mois janvier, février, mars 2005 en plus des émissions du mois avril 2004.

La variation enregistrée des PANE se décompose par branche comme suit :

	PANE 2004	PANE 2003	Variation
▪ Groupe	8.427.743	7.764.015	663.728
▪ Vie	64.703	6.811	57.892
▪ Incendie	51.250	32.027	19.223
▪ GMB	15.643	18.357	-2.714
▪ Transport	263.079	300.355	-37.276
▪ Vol	4.485	5.109	-624
▪ Aviation	170	219.366	-219.196
▪ ARDS	733.432	855.859	-122.427
▪ Autos	3.356.275	4.504.170	-1.147.895
TOTAL	12.916.780	13.706.069	-789.289

Autres créances nées d'opérations d'assurance directe :

La valeur brute de cette rubrique s'élève à 85.043.221 DT au 31/12/2004, contre 89.578.065 DT au 31/12/2003, se traduisant par une augmentation de 4.534.844 DT. Le détail des soldes arrêtés au 31/12/2004 se présente ainsi :

	2004	2003	Variation
▪ Primes à annuler	-3.118.910	-3.360.985	242.075
▪ Agents généraux et courtiers	18.509.575	24.725.777	-6.216.202
▪ Siège et succursales	27.313.956	28.190.758	-876.802
▪ Ristournes de primes	659.107	815.047	-155.940
▪ Créances contentieuses	18.755.399	16.782.191	1.973.208
▪ Créances douteuses	10.546.447	8.899.531	1.646.916
▪ Retours techniques	690.999	131.346	559.653
▪ Co- assureurs	158.428	350.816	-192.388
▪ Traités	2.954.674	2.674.833	279.841
▪ Chèques impayés	656.989	510.278	146.711
▪ Autres débiteurs	7.916.556	9.858.473	-1.941.917
Valeur brute	85.043.220	89.578.065	-4.534.845
▪ Provisions pour dépréciation	37.269.412	33.733.223	3.536.189
Valeur nette	47.773.808	55.844.842	-8.071.034

STAR-(Suite)

Les provisions pour dépréciations des créances nées d'opérations d'assurance directes se détaillent comme suit :

	2004	2003	Variation
▪ Provisions sur agents généraux et courtiers	7.768.512	7.536.597	231.915
▪ Provisions sur siège et succursales	1.515.455	2.075.998	-560.543
▪ Provisions sur créances contentieuses	14.336.757	12.888.038	1.448.719
▪ Provisions sur créances douteuses	9.415.609	7.635.396	1.780.213
▪ Provisions sur traites	2.851.571	1.694.444	1.157.127
▪ Provisions sur chèques impayés	472.756	457.675	15.081
▪ Provisions sur autres débiteurs	908.752	1.445.075	-536.323

TOTAL	37.269.412	33.733.223	3.536.189
--------------	-------------------	-------------------	------------------

➤ Primes à annuler

Ce poste s'élève au 31/12/2004 à 3.118.910 DT contre 3.360.985 DT au 31/12/2003, soit une variation de 242.075 DT.

La STAR a adopté pour l'évaluation de ce poste au titre de l'exercice 2004 la même méthode statistique que 2003.

➤ Agents généraux et courtiers

Le solde net de ce poste s'élève à 10.741.063 DT au 31-12-2004 contre 17.189.180 DT au 31-12-2003, soit une diminution de 6.448.117 DT. Il se détaille comme suit :

	2004	2003	Variation
▪ Agences	11.448.667	17.553.029	-6.104.362
▪ Courtiers	7.060.908	7.172.748	-111.840
Valeur brute	18.509.575	24.725.777	-6.216.202
▪ Provisions	7.768.512	7.536.597	231.915
Valeur nette	10.741.063	17.189.180	-6.448.117

➤ Ristournes de primes

Le solde débiteur du compte est passé de 815.047 DT à fin 2003 à 659.107 DT en 2004. Il doit être analysé et apuré éventuellement.

➤ Retours techniques

Le solde comptable de cette rubrique arrêté le 31/12/2004 s'élève à 690.999 DT contre 131.346 DT à la clôture de l'exercice précédent.

➤ Créances contentieuses sur les assurés

Le solde comptable de ce poste se détaille ainsi :

	2004	2003	Variation
▪ Valeur brute	18.755.399	16.782.191	1.973.208
▪ Provisions	14.336.757	12.888.038	1.448.719
Valeur nette	4.418.642	3.894.153	524.489

Les données de l'inventaire physique ne sont pas encore arrêtées à la fin de notre intervention.

➤ Créances douteuses

Les créances douteuses s'analysent comme suit :

	2004	2003	Variation
▪ Agences fermées	9.079.064	7.282.193	1.796.871
▪ Autres créances douteuses	1.467.383	1.617.338	-149.955
Valeur brute	10.546.447	8.899.531	1.646.916
▪ Provisions	9.415.609	7.635.396	1.780.213
Valeur nette	1.130.838	1.264.135	-133.297

La reprise de 149.955 DT sur les autres créances douteuses se justifie par l'imputation en 2004 du compte bancaire du « BAT » dans la comptabilité de la STAR.

➤ Traités

Les traités s'analysent comme suit :

	2004	2003	Variation
▪ Traités à recevoir	242.861	682.142	-439.281
▪ Traités impayés	2.711.813	1.992.691	719.122
Valeur brute	2.954.674	2.674.833	279.841
▪ Provisions	2.851.571	1.694.444	1.157.127
Valeur nette	103.103	980.389	-877.286

STAR-(Suite)

➤ Autres débiteurs

Les autres débiteurs s'analysent comme suit :

	2004	2003	Variation
▪ FTUSA	3.228.706	2.878.573	350.133
▪ IDA	4.441.051	4.610.226	-169.175
▪ BAT	0	2.141.495	-2.141.495
▪ Franchises sur sinistres	103.184	83.537	19.647
▪ Avances sur honoraires	33.661	34.689	-1.028
▪ Dossiers à récupérer	20.890	20.890	0
▪ Avances sur sinistres	24.782	24.782	0
▪ Rachat portefeuille	64.281	64.281	0
Valeur brute	7.916.555	9.858.473	-1.941.918
▪ Provisions sur BAT	0	536.324	-536.324
▪ Provisions sur IDA / FTUSA	908.752	908.752	0
Valeur nette	7.007.803	8.413.397	-1.405.594

a) Bureau automobile tunisien (BAT)

Le compte BAT présente au 31-12-2004 un solde créditeur de 151.404 DT suite notamment aux divers encaissements intervenus en 2004 en faveur de la STAR d'où une variation négative du poste BAT de 2.292.899 DT par rapport au solde de ce compte au 31/12/2003.

La variation de provision relative au poste BAT s'explique par une reprise de provision de 536.324 DT.

L'enregistrement comptable des mouvements BAT n'est pas ventilé par compagnie.

b) IDA / FTUSA

Les créances au titre des conventions IDA et FTUSA s'élèvent au 31/12/2004 à 7.669.757 DT et se détaillent ainsi :

	2004	2003	Variation
▪ IDA	4.441.051	4.610.226	-169.175
▪ FTUSA	3.228.706	2.878.573	350.133
Valeur brute	7.669.757	7.488.799	180.958
▪ Provisions	908.752	908.752	0
Valeur nette	6.761.005	6.580.047	180.958

L'état communiqué par la Direction sinistres matériels Auto dégage au 31/12/2004 les soldes suivants :

▪ IDA	3.381.592
▪ FTUSA	2.665.236
TOTAL	6.046.828

Il en découle une différence de 851.149 par rapport aux soldes comptables compte tenu des récupérations non encore comptabilisées pour un montant de 771.780 DT. La société a maintenu la provision constatée au 31/12/2003 s'élevant à 908.752 DT.

4.1.13 - Créances nées d'opérations de réassurance :

Le solde brut de cette rubrique s'élève à 10.743.278 DT au 31-12-2004 contre 9.871.457 DT au 31-12-2003 soit une augmentation de 871.821 DT ainsi détaillée :

	2004	2003	Variation
▪ C/C rétrocessionnaires	936.791	910.183	26.608
▪ C/C Cédants	6.429.866	6.197.910	231.956
▪ C/C Cessionnaires	3.376.621	2.763.364	613.257
Valeur Brute	10.743.278	9.871.457	871.821
▪ Provision pour dépréciation	2.929.010	2.848.766	80.244
Valeur Nette	7.814.268	7.022.691	791.577

Les provisions pour dépréciations des créances nées d'opérations de réassurance se détaillent comme suit :

	2004	2003	Variation
▪ Provision / c.c rétrocessionnaires	425.554	425.554	0
▪ Provision / c.c cédants	1.948.085	1.897.101	50.984
▪ Provision / c.c cessionnaires	555.371	526.111	29.260
Valeur Brute	2.929.010	2.848.766	80.244

Le rapprochement des soldes comptables des c/c cessionnaires (débiteurs et créditeurs) avec les soldes extra-comptables de la direction de réassurance permet de dégager un écart qui se chiffre au 31/12/2004 à 384.612 DT. Il s'analyse comme suit :

STAR-(Suite)

• Ecart arrêté au 31/12/2003	469.578 DT
• Solde des régularisations 2004	84.966 DT

Ecart arrêté au 31/12/2004**384.612 DT****4.1.14- Autres Créances :**

La valeur brute des autres créances s'élève à 11.351.088 DT au 31/12/2004 contre 8.834.539 DT au 31/12/2003, soit une augmentation de 2.516.549 DT. Ce poste se détaille comme suit :

	2004	2003	Variation
▪ Personnel	831.948	456.042	375.906
▪ Etat, organismes de sécurité sociale	7.398.900	5.893.618	1.505.282
▪ Autres débiteurs divers	3.120.240	2.484.879	635.361
Valeur Brute	11.351.088	8.834.539	2.516.549
▪ Provision	213.899	212.543	1.356
Valeur Nette	11.137.189	8.621.996	2.515.193

4.1.15- Banques, CCP et Caisse :

Le solde de cette rubrique s'élève à 2.187.638 DT au 31/12/2004 contre 2.319.154 DT au 31/12/2003 soit une diminution de 131.516 DT. Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	2004	2003	Variation
▪ Banques siège	84.505	1.218.202	-1.133.697
▪ Banques agences	1.085.444	296.482	788.962
▪ STB devises	32.557	3.630	28.927
▪ Caisses	6.725	7.086	-361
▪ STB compte bloqué	8	8	0
▪ CCP	978.399	793.746	184.653
TOTAL	2.187.638	2.319.154	-131.516

4.1.16- Frais d'acquisition reportés :

Les frais d'acquisition reportés correspondent à la fraction non imputable à l'exercice en cours des commissions versées aux intermédiaires ainsi que les coûts internes d'acquisitions tel qu'ils ressortent de la répartition des charges de l'exercice.

Cette rubrique enregistre le montant des frais d'acquisition déduits des primes non acquises pour le calcul de la provision pour prime non acquise. Le solde de ce compte s'élève à 1.588.929 DT au 31/12/2004 contre 1.802.737 DT en 2003 soit une variation de - 213.808 DT.

4.1.17- Comptes de régularisation actif :

Le solde de cette rubrique s'élève à 6.753.272 DT au 31/12/2004 contre 6.278.893 DT au 31/12/2003 soit une augmentation de 474.379 DT se détaillant comme suit (en dinars) :

	2004	2003	Variation
▪ Charges payées ou comptabilisées d'avance	280.005	336.312	-56.307
▪ Commissions à recevoir	643.509	701.062	-57.553
▪ Intérêts à recevoir des placements	3.546.139	3.743.723	-197.584
▪ Intérêts à recevoir c/c bancaires	0	6.041	-6.041
▪ Loyers à recevoir	19.856	11.543	8.313
▪ Autres produits	1.935.840	1.480.212	455.628
▪ Charges à répartir sur plusieurs exercices	84.760	0	84.760
▪ Amortissements des différences sur les prix de remboursement des obligations	243.163	0	243.163
TOTAL	6.753.272	6.278.893	474.379

4.1.18- Ecart de conversion :

Le solde de ce compte s'élève à 192.336 DT au 31-12-2004 contre 170.557 DT au 31-12-2003.

4.2- Mouvements sur les capitaux propres et les éléments du passif :**4.2.1 - Capitaux propres :**

Le solde de cette rubrique s'élève à 8.327.987 DT au 31-12-2004 contre 12.468.880 DT l'exercice précédent, soit une diminution de 4.140.893 DT. La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

Libellés	2004	2003	Variation
○ Capital Social	15.000.000	15.000.000	-
-Primes d'émission	2.700.000	2.700.000	-
-Réserve légale	892.618	892.618	-
-Réserves d'Investissement exonéré	1.363.335	1.363.335	-
-Fonds social	2.100.000	2.100.000	-
▪ Réserves Extraordinaires	2.450.000	2.450.000	-
▪ Réserve et primes liées au capital	9.505.953	9.505.953	-
▪ Amort. différé	-884.379	0	-884.379
▪ Autres Capitaux Propres	1.926.258	1.926.258	-
▪ Résultat reporté	-13.078.952	66.906	-13.145.858
▪ Résultat de l'exercice	-4.140.893	-14.030.238	9.889.345
TOTAL	8.327.987	12.468.879	- 4.140.892

STAR-(Suite)

4.2.2- Provision pour risques et charges :

Le solde de cette rubrique s'élève à 211.102 DT au 31-12-2004 contre 191.102 DT au cours de l'exercice précédent soit une augmentation de 20.000 DT. Le détail de ce solde est le suivant :

	2004	2003	Variation
▪ Provision/indemnité compensatrice	72.000	72.000	0
▪ Provisions pour risques fiscaux	20.000	0	20.000
▪ Provisions pour redressement CNSS	119.102	119.102	0
TOTAL	211.102	191.102	20.000

4.2.3-Provisions techniques brutes :

Cette rubrique totalise 312.435.341 DT au 31-12-2004 contre 307.007.157 DT au terme de l'exercice précédent et s'analyse comme suit :

	2004	2003	Variation
▪ Provision pour primes non acquises	42.499.823	44.288.150	-1.788.327
▪ Provisions mathématique vie	4.210.134	3.720.442	489.692
▪ Provision pour sinistres à payer vie	2.644.817	2.323.830	320.987
▪ Provision pour sinistres à payer non vie	233.536.139	225.652.269	7.883.870
▪ Provision mathématique des rentes	22.335.594	23.915.909	-1.580.315
▪ Provision pour participation des assurés aux bénéficiaires vie	516.744	227.899	288.845
▪ Provision pour participation des assurés aux bénéficiaires non vie	1.621.597	1.084.310	537.287
▪ Provision d'égalisation	5.172	5.172	0
▪ Provision d'égalisation décès	51.000	80.000	-29.000
▪ Provision pour risques en cours	5.014.322	5.709.177	-694.855
TOTAL	312.435.342	307.007.158	5.428.184

- La provision pour primes non acquise relatives aux contrats de garantie décennale est calculée uniquement au titre de l'année d'émission. Aucune provision n'est calculée ultérieurement aux titres des exercices suivants jusqu'à la date d'échéance.

- La provision pour sinistres à payer et la provision pour risque en cours relatives à la branche automobile sont minorées cumulativement de 107 MDT en raison de la non prise en compte de l'insuffisance de provision relative à 2002 et antérieurs.

- L'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001 prévoit l'estimation de la provision pour sinistres à payer matériel afférente à l'assurance automobile en utilisant concurremment les trois méthodes : évaluation dossier par dossier, évaluation par référence au coût moyen, évaluation basée sur la cadence des règlements et d'en retenir l'évaluation la plus élevée. L'évaluation de la provision selon le coût moyen n'a pas été opérée en 2004.

4.2.4- Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires :

Cette rubrique comprend les sommes prélevées sur les cessionnaires et les rétrocessionnaires en garantie de leur engagement envers les assurés de la société.

Le solde de cette rubrique s'élève à 16.721.848 DT au 31-12-2004 contre 13.751.718 DT au 31-12-2003 soit une augmentation de 2.970.129 DT. Le détail de ce solde se présente comme suit :

	Cessionnaires	Rétrocessionnaires	Total
▪ Dépôts constitués en garantie des provisions pour primes non acquises	2.879.927	20.945	2.900.872
▪ Dépôts constitués en garantie des provisions pour sinistres à payer	13.582.806	238.170	13.820.976
Total	16.462.733	259.115	16.721.848

4.2.5- Dettes nées d'opérations d'assurance directe :

Le solde de cette rubrique s'élève à 12.827.290 DT au 31/12/2004 contre 13.152.824 DT au 31/12/2003, se traduisant par une diminution de 325.534 DT.

	2004	2003	Variation
▪ Agents généraux et courtiers	1.262.773	1.367.220	-104.447
▪ Siège et succursales	994.866	1.027.900	-33.034
▪ Commissions sur retours	156.938	38.139	118.799
▪ Ristournes de primes	1.410.876	762.358	648.518
▪ Compte d'attente	271.886	246.757	25.129
▪ Co- assureurs	8.278.609	9.462.969	-1.184.360
▪ Autres créditeurs	451.342	247.481	203.861
TOTAL	12.827.290	13.152.824	-325.534

Les ristournes correspondent à des remises accordées aux assurés et qui devront venir en déduction du compte courant des points de vente.

4.2.6- Dettes nées d'opérations de réassurance :

Le solde de cette rubrique est passé de 17.041.255 DT à la clôture de 2003 à 16.622.352 DT au 31-12-2004. Il se détaille comme suit :

	2004	2003	Variation
▪ Rétrocessionnaires	737.014	685.620	51.394
▪ Cédants	7.288.654	6.856.158	432.496
▪ Cessionnaires	8.596.684	9.499.477	-902.793
TOTAL	16.622.352	17.041.255	-418.903

STAR-(Suite)

4.2.7- Autres Dettes :

Les autres dettes s'élèvent à 8.384.983 DT au 31/12/2004 contre 7.158.789 DT au 31/12/2003 soit une augmentation de 1.226.194 DT. Cette rubrique se détaille comme suit :

	2004	2003	Variation
▪ Dépôts et cautionnements reçus	281.526	171.348	110.178
▪ Parts des réassureurs dans les recours	386.794	386.794	0
▪ Personnel	1.334.291	1.028.641	305.650
▪ Etat organisme de sécurité sociale	2.694.234	2.616.364	77.870
▪ Actionnaires	176.754	176.754	0
▪ Autres créiteurs divers	3.511.384	2.778.888	732.496
TOTAL	8.384.983	7.158.789	1.226.194

4.2.8- Banque, CCP et Caisse :

Le solde de cette rubrique s'élève à 6.722.800 DT au 31/12/2004 contre 5.875.729 DT à l'issue de l'exercice précédent. Il correspond aux soldes comptables créditeurs des comptes bancaires et se détaille ainsi :

	2004	2003	Variation
▪ Banques- siège	6.576.740	5.857.582	719.158
▪ Banques- succursales	144.506	18.147	126.359
▪ Banques- devise	1.554	0	1.554
TOTAL	6.722.800	5.875.729	847.071

Le solde de la sous-rubrique banques-siège s'analyse comme suit :

	2004	2003	Variation
▪ UIB	76.695	1.017	75.678
▪ STB	2.144.679	1.371.180	773.499
▪ BNA	2.790.260	3.932.627	-1.142.367
▪ BFT	4.814	4.664	150
▪ BS	1.511.255	548.094	963.161
▪ BH	46.759	0	46.759
▪ BTS	2.278	0	2.278
TOTAL	6.576.740	5.857.582	719.158

4.2.9- Comptes de régularisation passif :

Le solde de cette rubrique s'élève à 899.694 DT au 31/12/2004 contre 892.279 DT au 31/12/2003 soit une augmentation de 7.415 DT. Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	2004	2003	Variation
▪ Charges à payer	598.351	656.797	-58.446
▪ Produits perçus ou comptabilisés d'avance	5.568	21.815	-16.247
▪ Intérêts perçus ou comptabilisés d'avance	46.849	60.040	-13.191
▪ Différence de prix de remb. A percevoir	103.325	0	103.325
▪ Capitaux et arrérages à payer	2.555	3.803	-1.248
▪ Intérêts de retard (traites)	118.546	118.546	0
▪ Evaluations techniques de réassurances (a)	24.500	31.278	-6.778
TOTAL	899.694	892.279	7.415

(a) Ce montant correspond au solde compensé des estimations des comptes cédantes non parvenus à la date d'arrêté des comptes.

4.2.10- Ecart de conversion :

Le solde de ce compte s'élève à 274.497 DT au 31-12-2004 contre 187.032 DT au terme de l'exercice 2003.

4- NOTES SUR LES ETATS DE RESULTAT**5.1- Primes émises et acceptées :**

Les primes émises et acceptées nettes des cessions et rétrocessions des branches vie et non vie de la STAR ont atteint 146.617.943 DT en 2004 contre 145.699.848 DT en 2003, soit une augmentation de 918.095 DT.

	2004	2003	Variation
▪ Résultat technique non vie	143.602.385	143.469.935	132.450
▪ Résultat technique vie	3.015.557	2.229.912	785.645
TOTAL	146.617.942	145.699.847	918.095

5.2- Charges de sinistres :

Les charges de sinistres nettes des cessions et rétrocession des branches vie et non vie se sont élevées à 146.122.719 DT en 2004 contre 146.374.566 DT en 2003 enregistrant une diminution de 251.847 DT.

STAR-(Suite)

	2004	2003	Variation
Non vie			
▪ Montants payés	138.330.544	129.573.344	8.757.200
▪ Variation de la pour sinistres	6.681.127	15.930.669	- 9.249.542
TOTAL (A)	145.011.671	145.504.013	- 492.342
Vie			
▪ Montants payés	790.061	890.239	- 100.178
▪ Variation de la pour sinistre	320.987	-19.686	340.673
TOTAL (B)	1.111.048	870.553	240.495
TOTAL (A) + (B)	146.122.719	146.374.566	- 251.847

5.3- Frais d'exploitation:

Les frais d'exploitation nettes des commissions reçues des réassureurs se sont élevés à 14.229.759 DT au 31/12/2004 contre 18.454.020 DT au 31/12/2003 soit une diminution de 4.224.261 DT (23%). Le détail de ces frais se présente ainsi :

	2004	2003	Variation
Non vie			
▪ Frais d'acquisition	7.212.197	7.483.672	- 271.475
▪ Variation des fais d'acquisitions reportés	213.808	-82.781	296.589
▪ Frais d'administration	12.744.598	16.662.452	- 3.917.854
▪ Commissions reçues des réassureurs	- 5.940.844	-5.609.323	- 331.521
TOTAL (A)	14.229.759	18.454.020	- 4.224.261
Vie			
▪ Frais d'acquisition	184.825	187.063	- 2.238
▪ Frais d'administration	193.824	268.643	- 74.819
TOTAL (B)	378.649	455.706	- 77.057
TOTAL (A) +(B)	14.608.408	18.909.726	- 4.301.318

5.4- Charges de placement :

Les charges de placements de la STAR se sont élevées en 2004 à 13.165.337 DT contre 12.769.497 DT en 2003 enregistrant une augmentation de 395.840 DT. Au 31/12/2004, ces charges se présentent ainsi :

	2004	2003	Variation
Non vie			
▪ Charges de gestion des placements	909.126	942.594	- 33.468
▪ Correction de valeur sur placements	10.866.546	10.138.033	728.513
▪ Pertes provenant de la réalisation des placements	1.090.959	1.448.717	- 357.758
TOTAL (A)	12.866.631	12.529.344	337.287
Vie			
▪ Charges de gestion des placements	21.106	18.067	3.039
▪ Correction de valeur sur placements	252.273	194.318	57.955
▪ Pertes provenant de la réalisation des placements	25.327	27.768	- 2.441
TOTAL (B)	298.706	240.153	58.553
TOTAL (A) +(B)	13.165.337	12.769.497	395.840

STAR-(Suite)

5.5- Analyse comparative des charges par nature :

Cette analyse est présentée dans le tableau suivant :

LES CHARGES PAR NATURE

RUBRIQUES	2004	2003	VARIAT	%
I- SERVICES EXTERIEURS	1 112 159	1 441 126	-328 966	-22,83%
Fourniture eau, energie électricité	138 669	147 068	-8 399	-5,71%
Fournitures et imprimés	272 348	321 227	-48 879	-15,22%
Fournitures entretien	9 604	12 825	-3 221	-25,12%
Sous traitance	216 120	248 592	-32 472	-13,06%
Location	200 700	451 898	-251 197	-55,59%
Entretiens , réparations....	125 575	110 883	14 692	13,25%
Primes d'assurance	59 026	51 646	7 380	14,29%
Divers				
Documentation générale	30 021	37 644	-7 623	-20,25%
FTUSA	0	0	0	
IFID	0	50	-50	-100,00%
IAA	2 512	14 005	-11 494	-82,07%
FORMATION	57 585	45 288	12 297	27,15%
II- AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 105 700	1 078 078	8 406	0,78%
Honoraires	73 172	43 833	29 338	66,93%
Publicité, Publication, relations publiques	611 816	603 444	8 372	1,39%
Transport	17 880	15 151	2 729	18,02%
Déplacement, missions, réception	95 885	89 439	6 447	7,21%
Frais postaux et de télécommunication	247 568	286 050	-38 481	-13,45%
III- CHARGES DIVERSES ORDINAIRES	103 903	86 967	16 937	19,47%
IV- CHARGES DE PERSONNEL	13 749 979	13 544 518	205 462	1,52%
Salaire et complément de salaire	8 656 896	8 625 851	31 045	0,36%
Indemnités	990 593	1 023 788	-33 195	-3,24%
Charges connexes aux salaires	-78 282	-30 931	-47 351	153,09%
Charges sociales légales	2 142 091	2 108 628	33 463	1,59%
Autres charges du personnel	542 867	509 604	33 263	6,53%
Autres charges sociales	1 495 814	1 307 576	188 238	14,40%
V- IMPOTS ET TAXES	3 434 073	3 460 629	-26 555	-0,77%
T F P	52 811	159 666	-106 855	-66,92%
F O P R O L O S	103 315	103 049	266	0,26%
Contribution au profit de la protection civile	1 243 036	1 174 683	68 353	5,82%
T. V. A non récupérable	501 682	496 306	5 376	1,08%
Contribution au profit de fond des assurés	1 421 833	1 424 766	-2 934	-0,21%
T C L	60 000	60 000	0	0,00%
Taxe locative	4 004	1 097	2 907	264,96%
Autres impots & taxes	47 392	41 061	6 331	15,42%
TOTAL	19 505 816	19 611 317	-124 718	-0,64%
AMORTISSEMENTS	936 707	904 544	32 163	3,56%
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	4 896 521	7 565 712	-2 669 191	-35,28%
REPRISES PROVISIONS & AMORTISSEMENT	1 278 732	2 911	1 275 821	43827,58%
COMMISSIONS AGENTS GENERAUX	9 262 149	9 613 738	-351 589	-3,66%
TOTAL	33 322 461	37 692 401	-4 389 156	-11,64%

STAR-(Suite)

6- NOTE SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

La variation de la trésorerie, au 31 décembre 2004, est négative (-978.586 DT). Cette variation provient de l'effet conjugué des flux de trésorerie provenant de l'exploitation (-427.613 DT) et des flux affectés aux activités d'investissement (-550.973 DT).

7- EVENTUALITES ET EVENEMENTS POSTERIEURS :

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de la STAR n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES « STAR »

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous avons examiné les états financiers de la **SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES « STAR »** arrêtés au 31 décembre 2004.

L'arrêté de ces états financiers relève de la responsabilité des organes de direction et d'administration de votre société. Notre responsabilité couvre l'opinion que nous exprimons ci-après sur la base de nos travaux d'audit.

Nous avons mis en œuvre les procédures d'audit conformément aux normes de révision généralement admises qui ont comporté des contrôles par sondages et la vérification des documents comptables que nous avons considéré nécessaires eu égard aux règles de diligences normales.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis dans ce cadre fournissent un fondement raisonnable à notre opinion.

Les méthodes et principes comptables appliqués par la **SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES « STAR »** sont conformes aux normes comptables sectorielles relatives au secteur d'assurances.

Nos travaux d'audit de l'exercice 2002 nous ont permis de constater une insuffisance des provisions pour sinistres à payer et pour risques en cours relatives à la branche automobile de 107 MDT s'expliquant par :

- l'absence de comptabilisation exhaustive de la provision pour sinistres à payer résultant de l'inventaire permanent.
- la revue de la méthode d'estimation des IBNR à partir de 2002.

Le même montant de l'insuffisance de provision constatée en 2002 est maintenu en 2004.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies et sous réserve de l'impact éventuel du point développé ci dessus, nous certifions que les états financiers arrêtés au 31/12/2004 et annexés au présent rapport, sont réguliers, sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la **SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES « STAR »** ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Nous avons par ailleurs examiné le rapport du conseil destiné aux actionnaires. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur les informations d'ordre comptable contenues dans ledit rapport.

Tunis, le 05 Mai 2005

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE 200 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES « STAR »

Nous avons l'honneur de vous informer des conventions antérieures de portage produisant encore leurs effets et qui s'apparentent à des opérations de prêts régies par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

Elles consistent en deux opérations de portage conclues avec la Société Financière d'Investissement (SOFI) membre du conseil d'administration.

Elles ont été autorisées par le conseil d'administration de la **STAR**, dans ses réunions du 25/05/2000 et celle du 21/11/2001.

Elles consistent en une prise de participation dans les augmentations du capital de la Société des Industries Plastiques et Cosmétiques (SIPCO) et ce à concurrence de **300.000 DT** pour la première convention et le même montant pour la deuxième; sous forme de portage avalisé par la BIAT et remboursable sur 5 ans dont 2 ans de franchise et au taux d'intérêt respectif de 7,5 % et TMM + 2 points.

Les deux conventions de rétrocession des actions au profit de la (SOFI) sont datées respectivement du 19/07/2000 et du 02/11/2001.

Nos examens n'ont pas révélé d'autres opérations entrant dans le cadre des dits articles.

Tunis, le 05 Mai 2005

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI